

Mayence, le 23.04.2021

06131 – 165070
presse@snu.rlp.de

Des nouvelles des lynx !

Dans le cadre du projet LIFE de réintroduction de lynx, deux jeunes femelles nées en 2020 ont pu être identifiées. L'aire de répartition des lynx s'étend sur le territoire et les écoponts sont régulièrement empruntés par les lynx. En début d'année, des cas d'attaques sur des troupeaux domestiques ont été constatés.

Au mois de février, deux attaques de lynx sur des troupeaux de chèvres ont été constatées, l'une à Fischbach /Dahn et l'autre à Steinalben. Dans le premier cas, le lynx Filou s'est introduit dans un enclos non électrifié et a tué une chèvre. Le petit troupeau de l'association "NaturGestalten im Wasgau e.V." servait à maintenir les milieux ouverts au sein dans cette vallée. Afin d'éviter une nouvelle attaque de lynx, trois fils électrifiés ont été placés au-dessus de la clôture. Ces mesures de protection sont prévues par le Plan de Management du Lynx en Rhénanie-Palatinat et sont subventionnées à 100%. Tout les accès permettant potentiellement de s'introduire dans l'enclos ont été fermés. Dans le second cas, c'est le mâle Alfi qui a tué une chèvre. Ce lynx avait déjà attaqué des troupeaux en 2019 et 2020. Deux autres animaux, signalés ultérieurement, ont également été indemnisés. Bien que la cause de la mort n'a plus pu être déterminée, un droit à une indemnisation a été reconnu, en raison de la proximité temporelle des attaques. Le Plan de Management du Lynx en Rhénanie-Palatinat prévoit une indemnisation à 100% pour les éleveurs ayant subi une attaque de lynx. Pour l'enclos situé à Steinalben, il était possible pour un lynx de sauter au-dessus de la clôture électrifiée, à cause de ballots de paille disposés à proximité. Ceux-ci ont été retirés. Un autre incident a eu lieu en mars à Heltersberg, dans un enclos à gibier, qui avait déjà été concerné par une attaque. Dans ce cas, le lynx a probable-

ment grimpé sur un arbre pour s'introduire dans l'enclos qui était électrifié, et a tué un daim.

Depuis les premiers lâchers, entre 2016 et 2020, près de 5 300 € d'indemnisations et 7 800 € pour des mesures de prévention ont été attribués dans le cadre du projet de réintroduction de lynx. En complément des mesures de prévention, un projet pilote a été financé pour un élevage de daim à Clausen, afin de tester du matériel de clôture nouvellement développé au Danemark, et dont l'installation a coûté environ 15 600 €.

Les pertes occasionnées potentiellement par le lynx doivent si possible être signalées sous 24 heures, via la Hotline 06306-911199 ou par mail: luchs@snu.rlp.de.



Photo: La femelle Rosa avec 2 jeunes en janvier 2021 dans les environs de Waldfishbach-Burgalben © FAWF

Concernant les deux portées recensées l'an dernier, il s'avère que la portée de la femelle Gaupa comptait trois petits, tandis que l'autre portée appartenait probablement à la femelle Rosa. Le Centre de Recherche en Ecologie Forestière (FAWF), en charge du suivi du lynx et du loup en Rhénanie-Palatinat, a pu détecter Rosa et ses trois petits à l'aide de ses pièges-photo, et de photos envoyées par un chasseur. Grâce à une analyse génétique réalisée sur une proie de chevreuil signalée par un chasseur, il a été déterminé que deux des trois jeunes sont des femelles; l'identité du père n'a cependant pas pu être déterminée. Il s'agit donc des premières jeunes femelles, nées dans le cadre du projet de réintroduction, qui ont été à présent documentées. Pour certaines autres portées des années précédentes, la détermination du sexe des

jeunes n'a pas encore pu être réalisée.

L'aire de répartition des lynx dans la forêt du Palatinat continue à s'étendre. Le FAWF, via la Hotline "Grands carnivores" (luchs@snu.rlp.de, Tél.: 06306-911199), reçoit de plus en plus de signalements de lynx à l'ouest des axes routiers B270/A62 (Sickinger Höhe/Westrich). De même, les Vosges du Nord sont de plus en plus fréquentées, notamment par les jeunes lynx nés dans le cadre du projet, à la recherche leur propre territoire. Le suivi transfrontalier des indices de présence du lynx est réalisé en étroite collaboration avec les structures compétentes françaises, l'OFB (Office Français de la Biodiversité), et des acteurs locaux.

Dans ce contexte, l'utilisation par les lynx des écoponts, confirmée par le "Landesbetrieb Mobilität" et le bureau d'étude ÖKO-LOG, est une bonne nouvelle. Grâce aux écoponts situés au niveau de l'A6 (Wattenheim) et de la B10 (Walmersbach), ces deux axes routiers très fréquentés ont pu être franchis sans risque et à plusieurs reprises par 4 et 3 lynx respectivement. De même, le Col de Saverne, zone la plus étroite du Massif des Vosges, où une autoroute, une ligne TGV et le canal de la Marne au Rhin traversent la forêt, a été traversé avec succès par au moins 4 lynx, dont la femelle Lycka, qui a fait une courte visite dans les Vosges centrales. Ceci montre que la connexion entre les lynx de la Réserve de Biosphère Transfrontalière et ceux des Vosges centrales, et par la suite ceux du Jura, est possible.

Les données collectées par le FAWF et l'OFB, ainsi que les données GPS des colliers émetteurs, sont intégrées dans les cartes de localisation des lynx qui sont régulièrement mises à jour sur le site du projet www.luchs-rlp.de.

Contexte

Avec l'aide du programme européen LIFE-Nature, la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat, avec ses partenaires, l'Office des forêts de Rhénanie-Palatinat, le SYCOPARC côté français et le WWF, conduit le projet de réintroduction de Lynx. La réintroduction peut contribuer à la protection et au maintien d'une espèce, qui n'est présente que dans des zones

refuges en Europe et qui est classée comme menacée en Europe centrale et occidentale. Le projet a débuté en janvier 2015 et se terminera en septembre 2021. Les experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont contrôlé le contenu du projet et l'on évalué très positivement. La réintroduction de Lynx est financée à 50% par le programme européen LIFE et a un budget global de 2,75 M€. A côté de la Fondation et ses partenaires de projet, le Land de Rhénanie-Palatinat, la Fondation allemande de la Faune Sauvage, les associations NABU et BUND, la HIT Umweltstiftung ainsi que d'autres financeurs participent au financement du projet. La Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat dispose d'un bureau au sein du Centre de Recherche en Ecologie Forestière et Sylviculture (FAWF) à Trippstadt.

Stiftung Natur und Umwelt
Rheinland-Pfalz



Diether-von-Isenburg-Straße 7
55116 Mainz
Telefon 06131-165070
Fax 06131-165071
presse@snu.rlp.de
www.snu.rlp.de

Plus d'informations à propos du Projet LIFE Lynx Pfälzerwald de la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat et ses partenaires de projet, sont sur le site: <http://www.luchs-rlp.de>. Un dépliant d'information pour les éleveurs et d'autres documents à télécharger sont sur la page "Français" du site.

Gemeinnützige Stiftung des öffentlichen Rechts
Vorstandsvorsitzende: Ministerin Anne Spiegel
Geschäftsführer: Jochen Krebühl